

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 octobre 2016

Le 31 octobre 2016 à 20h, le Conseil Municipal d'Obermorschwiller, dûment convoqué le 21 octobre 2016, s'est réuni dans la salle du Conseil, à la mairie.

Nombre de membres :

élus : 11

en exercice : 11

présents : 10

+ 1 procuration

Sous la présidence de M. Georges RISS, Maire,

Etaient présents :

HIGELIN Jean, VONAU Michel, SCHNEIDER Caroline, Adjoints,
ENDERLIN Jean-Yves, BIPPUS-HAENGGI Pascale, BARRE Patrick,
DITNER Eric, KRITTER Eric, HARNIST Evelyne.

Excusé : M. GUTLEBEN Gilles

Procuration : M.GUTLEBEN Gilles à M.VONAU Michel

Ordre du jour:

1 - Approbation du PV de la séance du 19 août 2016

2 - Lotissement : Attribution du lot 3

3 - Location des terrains communaux

4 - Loyers : - chasse
- logement presbytère
- logement école

5 - Ecole : Participation Emlingen année scolaire 2016/2017

6 - ONF : Programme des travaux d'exploitation avec prévision des coupes
Programme d'actions pour 2017

7 - CCVH : - Approbation des statuts modifiés
- Approbation des attributions de compensation

8 - Opération foncière

9 - Demande de subvention

10 - Divers

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Mme Agnès GREDER, secrétaire de Mairie, à la fonction de secrétaire de séance.

1 - Approbation du PV de la séance du 19 août 2016

M.Enderlin revient sur le point 8 (Travaux en traversée de village) et demande que le projet final soit présenté au Conseil Municipal de façon plus détaillée pour discussion et approbation.

Le PV de la séance du 19 août 2016 est approuvé et signé par tous les conseillers présents.

2 - Lotissement de la rue des Champs: Attribution du lot N°3 (N°2016/10/01)

Le Maire informe les Conseillers qu'une demande a été réceptionnée en mairie pour le lot n°3 du lotissement de la rue des champs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté,

Attribue le lot N°3 cadastré section 2 N° 172/6, d'une contenance de 6,53 ares à Monsieur Ricardo DOS SANTOS et Madame Marine GUERRIER, domiciliés 11 Rue d'Espagne 68170 RIXHEIM.

3 - Location Des Terrains Communaux (N°2016/10/02)

Le Maire rappelle que la location des terrains communaux est régie par des baux à ferme établis pour 9 ans et reconduits en 2010 (délibération du 9 décembre 2010).

Les terrains de moins de 50 ares sont régis par des conventions d'occupation précaire pour une durée d'un an avec tacite reconduction.

Chaque année, le prix de location est fixé conformément à l'arrêté ministériel constatant l'indice national des fermages.

Pour 2016, l'arrêté NOR : AGRT1619955A du 13 juillet 2016 article 4, fixe la variation de l'indice national des fermages par rapport à l'année 2015 à : - **0,42% %**.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté, **approuve** cette variation et fixe les prix de location des terrains communaux pour 2016 comme suit:

Baux à ferme:

M.FISCHER Mathieu	1,0500 Ha	131,75 €
Mme TRABER Béatrice	1,1400Ha	143,05 €

Conventions d'occupation précaire:

M.BIHR Olivier pour le GAEC du Herrenweg	0,40 Ha	50,19 €
Mme SCHERTENLEIB Brigitte	0,1690 Ha	21,20 €
M.RISS Jean	0,4960 Ha	62,24 €
M.KOENIG Henri	0,1250 Ha	15,67 €

<u>Total</u>	3,3800 Ha	424,10 €
---------------------	------------------	-----------------

4 – Loyers :

• Loyer de la Chasse communale (N°2016/10/03)

Le Maire rappelle aux conseillers que la chasse a été donnée en location par adjudication pour la période 2015/2024 moyennant un loyer annuel de 9 000 €.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté, **décide de ne pas modifier** le montant du loyer qui reste maintenu à 9 000 €/an.

• **Loyer du logement du Presbytère (N°2016/10/04)**

133

Le Maire rappelle aux conseillers que le logement du presbytère, 3 rue de l'église, est loué par M. Patrick BULACH en vertu d'un bail de 3 ans approuvé par le conseil le 27/11/2015 pour la période du 01/01/2016 au 31/12//2018, moyennant un loyer annuel de 5496 € payable mensuellement 458 € auprès de la trésorerie d'Altkirch.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et du représenté, **décide** de ne pas augmenter le loyer en 2017.

• **Loyer du logement à l'étage de l'école (N°2016/10/05)**

Le Maire rappelle aux conseillers que le logement situé à l'étage de l'école, 25 rue principale, est loué par M. et Mme TISSIER Enguerran en vertu d'un bail de 3 ans, approuvé par le conseil le 16/12/2014 pour la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2018, moyennant un loyer annuel de 9 000 €, payable mensuellement 750 € auprès de la trésorerie d'Altkirch.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et du représenté, **décide** de ne pas augmenter le loyer en 2017.

5 - Participation aux frais de fonctionnement de l'école élémentaire (N°2016/10/06)

Le Maire rappelle la délibération du 23 février 2012 approuvant le principe de la participation de la commune d'Emlingen aux frais de fonctionnement de l'école primaire d'Obermorschwiller.

Le pourcentage de la participation est calculé chaque année au prorata du nombre d'enfants accueillis.

Après avoir étudié la liste des élèves pour l'année scolaire 2016/2017 et en avoir discuté, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents et du représenté,

Fixe à 40% le pourcentage qu'il convient de prendre en compte pour le calcul de cette participation.

Le Maire est autorisé à émettre les titres de recettes chaque semestre.
Les montants sont votés et seront inscrits au BP 2017.

6 - PROGRAMME ONF 2017 : Prévisions de coupes - Travaux d'exploitation – Programme d'actions (N°2016/10/07)

Sur proposition des services de l'ONF, le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité des présents et du représenté,

1) Approuve l'état de prévisions des coupes 2017 comme suit :

265 m3 de coupes à façonner, pour un total de recettes HT de 8 880 €, les dépenses d'exploitation prévues étant de 7 500 € H.T

Le Conseil précise qu'il souhaite vendre ses bois par adjudication et non sous forme de contrat ou de vente de gré à gré.

2) Approuve le programme d'actions pour 2017 présenté par l'ONF.
Les crédits nécessaires suivants sont votés et seront inscrits au BP 2017

* Investissement : Prolongement de l'empierrement du chemin desservant la parcelle 15 pour un montant estimé à 4 300 € H.T.

* Fonctionnement (entretien) : Travaux de maintenance, travaux sylvicoles et divers pour un montant estimé à 1 310 € H.T.

3) Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la réalisation de ces programmes.

7 - Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach (CCVH)

- **Approbation des statuts modifiés (N°2016/10/08)**

Le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Communautaire de la CCVH, réuni le 30 août 2016, a approuvé des nouveaux statuts modifiés.

La délibération de la CCVH a été notifiée à la Commune le 5 septembre 2016.

La commune dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, la décision de la commune est réputée favorable.

Le Maire donne lecture et commente les statuts modifiés de la CCVH.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté, soit 11 voix pour,

Approuve les nouveaux statuts modifiés annexés à la présente délibération.

- **Approbation du montant des attributions de compensation reversées par la CCVH (N°2016/10/09)**

Le Maire rappelle que, suite à l'instauration en 2016 de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) par la Communauté de Communes de la Vallée de Hundsbach (CCVH), une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) a été créée afin d'évaluer le montant des attributions de compensations reversées aux communes.

Il présente le tableau précisant le montant des recettes transférées, des charges ainsi que des attributions de compensation pour chacune des 13 communes regroupées au sein de la CCVH.

Ces montants ont été approuvés par la CCVH lors de sa réunion du 17 octobre 2016 et chaque Conseil Municipal est à présent appelé à se prononcer.

Après discussion et à l'unanimité des présents et du représenté, le Conseil Municipal,

Prend acte et approuve le montant de l'attribution de compensation reversé à la commune pour l'année 2016, à savoir 8 467,54 €

Autorise le Maire à émettre le titre de recette correspondant au montant susmentionné,

Charge le Maire de transmettre la présente délibération au Président de la CCVH.

- **Bassin de rétention** : En attente de la réponse du notaire concernant l'avis de la SAFER ainsi que les éventuels dépôts de droits de préemption.

- **Opération foncière (N°2016/10/10)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 22 mai 2015 relative à l'acquisition de plein droit par la commune d'un bien sans maître, situé section 3 n°103.

Il souligne que cette acquisition était motivée par la nécessité de constituer une réserve foncière en vue de futurs aménagements et de sauvegarder du patrimoine non bâti.

Considérant que des héritiers se sont manifestés dans le cadre du délai d'affichage, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et du représenté,

Décide de retirer la délibération du 22 mai 2015,

Demande la régularisation des impayés de taxes foncières,

Envisage de présenter une offre de prix au(x) futur(s) propriétaire(s), après consultation des services des Domaines,

Autorise le Maire, à faire usage des dispositions de l'Article L.300-1 du Code de l'Urbanisme.

9 - Demande de subvention (N°2016/10/11)

Les élus prennent connaissance du courrier adressé au Maire par M.Adam RIETVELD, domicilié 6b rue de l'église à Obermorschwiller.

Le jeune homme sollicite une subvention pour un projet étudiant à vocation humanitaire, à savoir une participation à un rallye en février 2017 au Maroc. Cet engagement a pour objectif d'apporter du matériel scolaire et des fournitures paramédicales aux enfants démunis de cette région.

M.Rietveld propose un échange à ce sujet avec les élèves de l'école élémentaire afin de les sensibiliser aux conditions de vie des enfants marocains.

Après discussion et à l'unanimité des présents et du représenté, le Conseil Municipal,

Décide d'accorder une subvention de 230 € pour le projet humanitaire de M.Rietveld, les crédits inscrits à l'article 65738 étant suffisants,

Approuve sa proposition de sensibiliser les jeunes du village,

Le félicite vivement pour son engagement.

10 - Divers

Stuwa 2017 :

- La candidature de la commune a été retenue pour l'accueil d'une œuvre en 2017.

Marchand ambulant :

- La demande déposée par M.Bartoli qui souhaite venir un soir par semaine avec son camion à pizzas, tartes flambées, tortillas, lasagnes, etc...est acceptée

Fête de Noël des Aînés :

- Elle aura lieu le 15 janvier 2017 dans la salle communale

Recensement de la population :

- Se fera du 19 janvier au 18 février 2017. Agnès Greder est nommée agent recenseur et coordonnateur communal

750^{ème} anniversaire du clocher :

- Les festivités auront lieu les 18 et 25 juin 2017 avec de nombreuses animations et conférences. Les réunions avec les différentes associations se succèdent pour une bonne préparation de l'évènement

Travaux en cours ou à venir :

- Mise en place de pierres à l'entrée du petit sentier menant du presbytère au lotissement du Wannenboden
- Finition des travaux rue des prés
- Retrait du terre-plein devant la benne à déchets verts
- Réfection du mur du cimetière
- Mise en place d'une porte sectionnelle au garage de la salle communale
- Début des travaux de voirie en traversée de village

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, M.Riss clôt la séance à 22h45.

**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du
Conseil Municipal de la commune d'OBERMORSCHWILLER
Séance du 31 octobre 2016**

135

Ordre du jour de la séance:

- 1 - Approbation du PV de la séance du 19 août 2016
- 2 - Lotissement : Attribution du lot 3
- 3 - Location des terrains communaux
- 4 - Loyers : - chasse
- logement presbytère
- logement école
- 5 - Ecole : Participation Emlingen année scolaire 2016/2017
- 6 - ONF : Programme des travaux d'exploitation avec prévision des coupes
Programme d'actions pour 2017
- 7 - CCVH : - Approbation des statuts modifiés
- Approbation des attributions de compensation
- 8 - Opérations foncières
- 9 - Demande de subvention
- 10 - Divers

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
RISS Georges	Maire		
HIGELIN Jean	1 ^{er} Adjoint		
VONAU Michel	2 ^{ème} Adjoint		
SCHNEIDER Caroline	3 ^{ème} Adjoint		
ENDERLIN Jean-Yves	Conseiller		
BIPPUS-HAENGGI Pascale	Conseiller		
BARRE Patrick	Conseiller		
DITNER Eric	Conseiller		
GUTLEBEN Gilles	Conseiller	Excusé	Procuration
KRITTER Eric	Conseiller		
HARNIST Evelyne	Conseiller		

